



Questionnaire d'évaluation

POUR LES DIRIGEANTS DES ORGANISATIONS DE
PRODUCTEURS DE CACAO

FLDD « First Mile » : Intégration des droits humains dans les systèmes de
gestion des entreprises

Juillet 2025

Remerciements

La boîte à outils « First Mile » est une publication de la Verité Farm Labor Due Diligence Initiative (FLDDI), qui propose des conseils pratiques sur le devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains et des outils adaptés aux chaînes d'approvisionnement agricoles mondiales.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

Verité est reconnaissante d'avoir reçu le soutien financier de la Direction Suisse du Développement et de la Coopération (DDC) du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) à travers le projet Protecting Migrant Workers in the Cocoa Sector of Côte d'Ivoire and Ghana pour développer et piloter les éléments Embed and Assess de la Farm Labor Due Diligence (FLDD) Toolkit et First Mile Toolkit de Verité dans le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest.

Introduction et accord de confidentialité

L'outil d'évaluation suivant vise à comprendre les systèmes de gestion et de diligence raisonnable existants en matière de droits humains au sein des organisations de producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest, y compris les coopératives.

Les informations recueillies seront utilisées pour développer un ensemble d'outils visant à renforcer les politiques, les processus et les procédures des coopératives et des organisations de producteurs de cacao, et pour développer ou améliorer les systèmes permettant de répondre aux risques de travail forcé et aux autres enjeux liés aux droits humains.

Remarque : il ne s'agit pas d'un audit de votre organisation agricole, ni d'une enquête sur le travail forcé. Cette évaluation a pour seul objectif de vous accompagner dans le renforcement de vos connaissances et de vos capacités en matière de diligence raisonnable et de droits humains. Les résultats de ce questionnaire d'auto-évaluation ne constituent en aucun cas une preuve de conformité à un code de conduite ou à des normes spécifiques.

Confidentialité

Les informations recueillies sont destinées à _____ , et à la/aux coopérative(s)/organisation(s) agricole(s) participante(s). Le contenu et les résultats de l'évaluation ne seront pas communiqués à d'autres parties que celles énumérées ci-dessus.

Accord du PDG de la coopérative/de l'organisation agricole/de la gouvernance de l'organisation agricole

A demander au président/représentant de la coopérative/de l'organisation agricole ou au principal agent de liaison du fournisseur auquel la coopérative/l'organisation agricole est affiliée.

Nous acceptons de participer à l'évaluation.

☐

Oui

Signature:

☐

Non

Informations sur le répondant

Informations sur la coopérative de cacao ou l'organisation d'agriculteurs

À remplir par le participant/interviewé au moment de l'évaluation

Nom de la coopérative/de
l'organisation de producteurs
de cacao

Type de coopérative/d'organisation
agricole

Nombre total d'agriculteurs membres de la coopérative ou de l'organisation d'agriculteurs	Hommes:
	Femmes:

Nombre d'employés de la coopérative ou de l'organisation d'agriculteurs	Hommes:
	Femmes:

Adresse électronique du point de
contact de la coopérative ou de
l'organisation d'agriculteurs

Numéro de téléphone du point de
contact de la coopérative ou de
l'organisation d'agriculteurs

Lieu des opérations

À remplir par le participant/interviewé au moment de l'évaluation

Siège de la coopérative ou de l'organisation de producteurs de cacao

Rue

Ville

Région

Code postal

Pays

Sections de l'organisation de producteurs/coopératives de cacao

Nombre de sections

Localisation des sections

- | | |
|-----------------------|----------|
| i. Région/district: | Village: |
| ii. Région/district: | Village: |
| iii. Région/district: | Village: |
| iv. Région/district: | Village: |
| v. Région/district: | Village: |
| vi. Région/district: | Village: |

Informations sur le répondant

À remplir par le participant/interviewé au moment de l'évaluation

Votre nom

Votre titre/poste

Votre adresse électronique, si elle
diffère de l'adresse ci-dessus

Votre numéro de téléphone, s'il est
différent du précédent

Profil du travailleur du cacao

Parmi les agriculteurs membres de la coopérative ou de l'organisation d'agriculteurs, la plupart font-ils appel à des travailleurs pendant une partie de l'année ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne suis pas sûr(e)

Ces travailleurs sont-ils des membres de la famille du propriétaire de l'exploitation, des personnes de la communauté locale ou des personnes extérieures à la communauté locale ?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

- ☐ Membres de la famille du propriétaire de l'exploitation
- ☐ Personnes de la communauté locale
- ☐ Personnes extérieures à la communauté locale

➤ **Si la réponse à la question précédente est "des personnes extérieures à la communauté locale", posez les questions suivantes, puis poursuivez l'évaluation.**

Si les travailleurs viennent de l'extérieur de la communauté locale, d'où viennent-ils ?

- ☐ Migrants internes originaires d'autres provinces ou districts du pays
Veillez énumérer les provinces ou les districts :

- ☐ Migrants externes d'autres pays
Veillez énumérer les pays :

Certains de ces travailleurs sont-ils arrivés au cours de l'année écoulée ?

☐

Oui

☐

Non

Quels postes de travail ces travailleurs ont-ils tendance à occuper ? *Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent*

☐

Les métayers sous contrat 50/50

☐

Les métayers sous contrat 1/3

☐

Travailleurs saisonniers temporaires

☐

Travailleurs journaliers temporaires

☐

Autre, veuillez décrire:

Début des Questions de l' évaluation

Lisez ou écoutez attentivement chaque question et les options présentées, en sélectionnant celles qui correspondent ou se rapprochent le plus de la réalité de votre coopérative/ organisation agricole. Une réponse précise et honnête permettra d'identifier les défis à relever et de développer de nouveaux outils pour soutenir au mieux le processus de diligence raisonnable en matière de droits humains de votre coopérative/organisation agricole.

a. Politiques et procédures en matière de travail et de droits humains

1. La coopérative/l'organisation d'agriculteurs a-t-elle une politique ou une déclaration d'engagement sur les questions de travail/droits humains ? *Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.*

- ☐ Oui, nous avons une politique en matière de travail et de droits humains
- ☐ Oui, nous disposons d'une déclaration d'engagement en matière d'évaluation et d'adressage
- ☐ Non, nous n'avons pas de politique en matière de travail ou de droits humains, ni de déclaration d'engagement en matière d'évaluation et d'adresse

Si oui, veuillez fournir une copie de votre politique ou de votre déclaration d'engagement.

N'hésitez pas à fournir des informations supplémentaires :

- **Si la question 1 est oui, passez à la question 2.**
- **Si la question 1 est Non, passez à la question 20.**

2. Quelles sont les questions relatives aux droits humains couvertes par cette politique ou déclaration d'engagement en matière de travail et de droits humains ? *Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.*

- ☐ Respect du droit du travail national et local
- ☐ Respect des normes internationales du travail
- ☐ Interdiction du travail forcé et de la traite des êtres humains
- ☐ Recrutement responsable des travailleurs migrants
- ☐ Âge minimum d'admission à l'emploi / interdiction du travail des enfants
- ☐ Discrimination et égalité
- ☐ Liberté d'association et négociation collective
- ☐ Harcèlement et abus
- ☐ Santé et sécurité
- ☐ Conditions de vie
- ☐ Mécanismes de réclamation
- ☐ Formation et sensibilisation du personnel
- ☐ Autre, veuillez décrire :

3. Quand la coopérative/l'organisation agricole a-t-elle finalisé cette politique ou déclaration d'engagement en matière de travail/droits humains ?

- ☐ Au cours de la dernière année
- ☐ Entre 1 et 3 ans
- ☐ Il y a plus de 3 ans

4. Pensez-vous que la politique ou la déclaration d'engagement de la coopérative ou de l'organisation d'agriculteurs en matière de droits humains et de travail nécessite des mises à jour ou des ajustements ?

☐

Oui

Veillez décrire les mises à jour ou les ajustements que vous souhaiteriez apporter :

☐

Non

5. La politique ou la déclaration d'engagement de la coopérative ou de l'organisation agricole en matière de travail et de droits humains est-elle alignée sur les politiques et les normes de ses clients en matière de droits humains ?

☐

Oui

☐

Non

☐

Je ne suis pas sûr(e)

N'hésitez pas à développer :

6. La coopérative/l'organisation agricole dispose-t-elle de procédures documentées pour la mise en œuvre de sa politique ou de sa déclaration d'engagement en matière de travail et de droits humains ?

☐

Oui, nous avons des procédures documentées

Veillez fournir des copies des procédures documentées

☐

Non, nous ne disposons pas de procédures documentées

N'hésitez pas à développer :

7. La coopérative/l'organisation agricole dispose-t-elle d'un budget pour la mise en œuvre de sa politique ou de sa déclaration d'engagement en matière de travail/droits humains ?

- ☐ L'organisation coopérative/agricole ne dispose pas d'un budget pour la mise en œuvre de sa politique ou de sa déclaration d'engagement en matière de travail et de droits humains
- ☐ Le budget consacré à la mise en œuvre de la politique ou de la déclaration d'engagement en matière de travail et de droits humains est combiné avec le budget consacré à d'autres thèmes
- ☐ Il existe un budget spécifique mais il ne couvre que partiellement la mise en œuvre de la politique ou de la déclaration d'engagement de l'organisation paysanne en matière de travail et de droits humains

Montant du budget :

- ☐ Un budget spécifique est prévu à cet effet et couvre entièrement la mise en œuvre de la politique ou de la déclaration d'engagement de l'organisation agricole en matière de travail et de droits humains

Montant du budget :

8. La coopérative/l'organisation agricole a-t-elle recherché un soutien extérieur pour l'aider à couvrir les coûts de mise en œuvre de sa politique ou de sa déclaration d'engagement en matière de travail/droits humains, par exemple auprès de clients, d'ONG ou de groupes communautaires ?

- ☐ Oui, et nous avons reçu un soutien

Veillez expliquer le soutien reçu et de qui il provient :

☐

Oui, mais nous n'avons pas reçu ce soutien

☐

Non, nous n'avons pas demandé de soutien pour cela

N'hésitez pas à développer :

b. Personnel et capacités de mise en œuvre de la politique de diligence raisonnable en matière de droits humains ou de la déclaration d'engagement

9. La coopérative/l'organisation agricole dispose-t-elle d'une personne, d'une équipe ou d'un comité chargé des questions relatives au travail et aux droits humains ?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent

☐

Il existe une personne chargée des questions relatives au travail et aux droits humains

Nom et fonction de la personne :

☐

Il existe une équipe/un comité de personnes qui s'occupent des questions relatives au travail et aux droits humains, mais ils n'ont pas de pouvoir de décision

Noms et fonctions des membres de l'équipe/du comité :

- ☐ Il existe une équipe/un comité de personnes traitant des questions relatives au travail et aux droits humains, qui est structuré et dispose d'un pouvoir de décision

Noms et fonctions des membres de l'équipe/du comité :

- ☐ Nous avons un comité d'évaluation et résolution

Noms et fonctions des membres de l'équipe/du comité :

- ☐ Notre coopérative/organisation agricole ne dispose pas d'une personne, d'une équipe ou d'un comité chargé de traiter les questions relatives aux droits humains et aux droits du travail

N'hésitez pas à développer :

- **Si la réponse à la question 9 est "Notre coopérative/organisation agricole ne dispose pas d'une personne, d'une équipe ou d'un comité dédié à ces tâches", passez à la question 12.**
- **Pour toutes les autres réponses à la question n° 9, passez à la question n° 10.**

10. Les membres du comité ont-ils des connaissances et des compétences en matière de droits humains ?

- ☐ Tous les membres de l'équipe connaissent très bien les questions relatives au travail et aux droits humains dans la zone de service de la coopérative ou de l'organisation paysanne et savent comment aborder ces questions
- ☐ Certains membres de l'équipe ont des connaissances en matière de travail et de droits humains et sont capables d'aborder ces questions
- ☐ Aucun des membres de l'équipe n'a de connaissances ou de compétences en matière de travail et de droits humains pour traiter ces questions

N'hésitez pas à développer :

11. Quelles sont les principales responsabilités de chaque membre du comité ?

Nom du membre :

Responsabilités :

Nom du membre :

Responsabilités :

Nom du membre :

Responsabilités :

c. Communication de la politique ou de la déclaration d'engagement en matière de travail et de droits humains

12. La coopérative/l'organisation d'agriculteurs a-t-elle communiqué aux agriculteurs membres sa politique en matière de travail et de droits humains ou sa déclaration d'engagement et ses attentes ?

☐

Oui, nous avons communiqué ces attentes aux agriculteurs membres

Veillez expliquer comment cela a été fait :

☐

Oui, mais pas complètement ; certains agriculteurs membres sont au courant et d'autres non

Veillez expliquer comment cela a été fait :

☐

Non, nous n'avons pas communiqué ces attentes aux agriculteurs membres

N'hésitez pas à développer :

13. La coopérative/l'organisation agricole a-t-elle communiqué sa politique en matière de travail/droits humains ou sa déclaration d'engagement et ses attentes aux travailleurs qui travaillent pour les agriculteurs membres ?

☐

Oui, nous avons communiqué ces attentes aux travailleurs
Veillez expliquer comment cela a été fait :

☐

Oui, mais pas complètement ; certains travailleurs sont au courant et d'autres non
Veillez expliquer comment cela a été fait :

☐

Non, nous n'avons pas communiqué ces attentes aux travailleurs
Veillez expliquer comment cela a été fait :

N'hésitez pas à développer :

14. La coopérative/l'organisation d'agriculteurs demande-t-elle à ses membres de signer des accords ou de s'engager formellement à respecter sa politique en matière de travail et de droits humains ou sa déclaration d'engagement ?

☐

Oui, nous demandons un engagement formel

Veillez expliquer comment cet engagement est formalisé et fournir une copie de l'accord :

☐

Non, nous n'avons pas d'accord formel ou de processus d'engagement

N'hésitez pas à développer :

15. La coopérative/l'organisation agricole fournit-elle à ses membres agriculteurs des conseils sur la manière de mettre en œuvre la politique des droits humains ou la déclaration d'engagement ?

☐

Oui, nous fournissons un soutien complet

Veillez décrire comment ce soutien est apporté et fournir des copies des documents que vous utilisez pour communiquer la politique/les attentes :

☐ Dans une certaine mesure, mais nous pourrions fournir davantage de soutien de ce type
Veillez décrire comment ce soutien est apporté et fournir des copies des documents que vous utilisez pour communiquer la politique/les attentes :

☐ Non, nous ne fournissons pas ce type de soutien
Veillez expliquer les raisons pour lesquelles aucun soutien n'est apporté, telles que les limitations et les contraintes auxquelles vous êtes confronté(e) :

16. La coopérative/l'organisation d'agriculteurs a-t-elle reçu des commentaires de la part des agriculteurs membres sur votre politique ou votre engagement en matière de travail/droits humains ou sur le soutien que vous leur apportez pour mettre en œuvre la politique et les attentes ?

☐ Oui, nous avons reçu un retour d'information
Veillez expliquer le retour d'information que vous avez reçu :

☐ Nous n'avons pas demandé de retour d'information
Veillez expliquer pourquoi aucun retour d'information n'a été demandé :

☐ Nous avons demandé un retour d'information, mais nous ne l'avons pas reçu

- ▶ Si la réponse à la question 16 est "Oui, nous avons reçu un retour d'information", posez la question suivante, puis passez à la question 17.
- ▶ Si la réponse à la question 16 est "Nous n'avons pas demandé de retour d'information" ou "Nous avons demandé un retour d'information mais nous ne l'avons pas reçu", passez à la question 17.

i. La coopérative/l'organisation d'agriculteurs a-t-elle modifié sa politique ou sa déclaration d'engagement en matière de travail/droits humains, ses procédures ou ses communications sur la base des commentaires des agriculteurs membres ?

☐

Oui

Veillez expliquer les changements apportés :

☐

Aucune modification n'a été apportée sur la base des commentaires reçus

17. La coopérative/l'organisation agricole a-t-elle communiqué sa politique en matière de travail/droits humains ou sa déclaration d'engagement à d'autres acteurs, tels que les recruteurs de main-d'œuvre, les membres de la communauté, les dirigeants locaux ou d'autres parties prenantes ?

☐

Oui

Veillez indiquer les parties prenantes qui ont été informées de la politique :

☐

Non, nous n'en voyons pas la nécessité

Veillez expliquer votre raisonnement :

☐

Pas encore, mais nous reconnaissons la nécessité de le faire

Veillez expliquer tout plan visant à informer ces parties prenantes ou les difficultés rencontrées pour les informer :

- ▶ Si la réponse à la question 17 est "oui", posez la question suivante, puis passez à la question 18.
- ▶ Si la réponse à la question 17 est "Non" ou "Pas encore, mais nous reconnaissons la nécessité de le faire", passez à la question 18.

- ii. L'une ou l'autre de ces parties prenantes (recruteurs de main-d'œuvre, membres de la communauté, dirigeants locaux ou autres parties prenantes) s'est-elle formellement engagée à soutenir la mise en œuvre de la politique ou de la déclaration d'engagement en matière de travail et de droits humains ?

☐

Oui, au moins certains l'ont fait

Veillez expliquer quelles parties prenantes ont pris des engagements formels et tout détail pertinent concernant leur engagement :

☐

Non, nous ne voyons pas la nécessité pour eux de prendre des engagements formels
Veillez expliquer votre raisonnement :

☐

Pas encore, mais nous reconnaissons la nécessité de le faire
Veillez expliquer tout plan visant à obtenir des engagements de la part de ces parties prenantes ou les difficultés rencontrées pour obtenir des engagements de leur part :

iii. *La coopérative/l'organisation agricole apporte-t-elle un soutien à ces parties prenantes pour les aider à comprendre et à soutenir la politique ou la déclaration d'engagement en matière de travail/droits humains ?*

☐

Oui, nous fournissons un tel soutien
Veillez décrire comment ce soutien est apporté et fournir des copies des documents que vous utilisez pour les aider à comprendre et à soutenir la politique/ les attentes :

☐

Dans une certaine mesure, mais nous pourrions bénéficier d'un soutien plus important

Veillez décrire comment ce soutien est apporté et fournir des copies des documents que vous utilisez pour les aider à comprendre et à soutenir la politique/ les attentes :

☐

Non, nous ne fournissons pas ce service

Si non, veuillez en expliquer les raisons, telles que les limitations et les contraintes auxquelles vous êtes confronté(e) :

d. Évaluation de la mise en œuvre de la politique des droits humains ou de la déclaration d'engagement

18. La coopérative/l'organisation agricole évalue-t-elle périodiquement la qualité de la mise en œuvre de la politique ou de la déclaration d'engagement en matière de travail/droits humains ?

☐

Oui

Veillez expliquer comment l'évaluation est effectuée et à quelle fréquence :

☐

Non, nous n'en voyons pas la nécessité
Veillez expliquer votre raisonnement :

☐

Pas encore, mais nous reconnaissons la nécessité de le faire
Veillez expliquer les plans que vous avez élaborés pour réaliser une évaluation et/ou les difficultés que vous rencontrez dans la réalisation d'une évaluation :

19. La coopérative/l'organisation d'agriculteurs évalue-t-elle périodiquement les résultats obtenus par ses membres agriculteurs dans la mise en œuvre de la politique ou de la déclaration d'engagement en matière de travail/droits humains ?

☐

Oui
Veillez expliquer comment l'évaluation est effectuée et à quelle fréquence

☐

Non, nous n'en voyons pas la nécessité
Veillez expliquer votre raisonnement :

- ☐ Pas encore, mais nous reconnaissons la nécessité de le faire
Veillez expliquer les plans que vous avez élaborés pour réaliser une évaluation et/ou les difficultés que vous rencontrez dans la réalisation d'une évaluation :

e. Sensibilisation au travail forcé

20. La coopérative/l'organisation d'agriculteurs a-t-elle reçu des formations sur le travail forcé ou la traite des êtres humains ?

- ☐ Oui, nous avons reçu une formation
Veillez expliquer qui a dispensé la formation et quand votre coopérative l'a reçue :

- ☐ Non, nous n'en voyons pas la nécessité
Veillez expliquer le raisonnement :

- ☐ Pas encore, mais nous reconnaissons la nécessité de le faire
Veillez expliquer pourquoi votre coopérative n'a pas encore reçu de formation :

21. Parmi les options suivantes, laquelle vous semble être la définition correcte du travail forcé ?

- ☐ Tout travail acharné effectué dans des conditions difficiles
- ☐ Travail effectué par toute personne sous la menace ou la sanction et pour lequel elle ne s'est pas offerte volontairement
- ☐ Travail qui prend plus de temps que prévu
- ☐ Tout travail que l'individu n'est pas disposé à effectuer et qu'il s'oblige à effectuer
- ☐ Je ne sais pas

22. Que considérez-vous comme une "menace de sanction" ?

- ☐ Lorsqu'il est demandé à un travailleur de fournir quelque chose pour compenser un prêt
- ☐ Un large éventail de sanctions utilisées pour contraindre un travailleur à travailler
- ☐ Je ne sais pas

23. Quel est un exemple de "travail involontaire" ?

- ☐ Le travailleur a une dette envers quelqu'un, et il doit continuer à travailler pour pouvoir rembourser le prêt
- ☐ Le travailleur effectue un type de travail sur lequel il a été trompé ou n'a pas été informé des conditions de travail
- ☐ Le travailleur s'est porté volontaire pour effectuer le travail parce qu'il avait besoin d'un emploi
- ☐ Je ne sais pas

24. Parmi les programmes de formation et de communication suivants, lesquels la coopérative/l'organisation d'agriculteurs a-t-elle mis en place en matière de prévention et de réponse au travail forcé ? *Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent*

- ☐ Sensibilisation/formation des employés des coopératives et des organisations paysannes
- ☐ Sensibilisation/formation de tous les agriculteurs membres
- ☐ Sensibilisation/formation des travailleurs dans les exploitations des agriculteurs membres
- ☐ Campagnes de communication à l'intention des communautés locales et/ou d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement
- ☐ Nous ne disposons d'aucun programme de formation, de communication ou de sensibilisation concernant la prévention du travail forcé et la réponse à y apporter

N'hésitez pas à développer :

f. Autorisation de contacter les agriculteurs membres

27. Pourriez-vous nous permettre de rencontrer et d'interroger certains des agriculteurs membres des coopératives et des organisations paysannes sur ces sujets ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

FIN DE L'ÉVALUATION

Merci pour votre temps